RÈGLEMENT
PARTICULIER
SAISON 2026/2027

Nom du tournoi : Tournoi du Penthièvre par Équipes - 1ère édition.
N° du dossier : N° d'autorisation :

Généralités

1) La compétition est de type **Compétition senior par équipes**.
Elle se déroule en application des règlements de la FFBad, de la LBBA et du présent règlement.

2) Le tournoi se déroule **du 15 mai 2027 au 16 mai 2027**.

ATTENTION, TOUTES LES ÉQUIPES JOUERONT LE SAMEDI ET LE DIMANCHE.

3) Dans 1 salle sur 7 terrains.

4) La gestion du tournoi se fait sur le logiciel BadNet.

5) Le juge-arbitre principal du tournoi est Pierre CORDON. Le GEO est Thibaut JOSSET.
Leurs décisions sont sans appel. Les juge-arbitres sont en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements cités en 1.

Pour tout le reste du document « joueur » pourra être remplacé par « joueuse » ou « paire ».

Séries et tableaux

6) La compétition est ouverte aux joueurs licenciés dans un club affilié à la FFBad, au niveau géographique d'invitation National, et de catégories Minimes, Cadets, Juniors, Seniors, Vétérans.

7) Les niveaux de jeu ciblés iront de maximum N3 à NC, dans les disciplines concernées.

8) Une équipe est composée de **deux femmes et deux hommes au minimum,** et de quatre femmes et quatre hommes au maximum.
Chaque joueur ne peut jouer que dans une seule équipe.
Les joueurs d'une même équipe peuvent appartenir à des clubs différents.
La différence de CPPH entre deux joueurs d'une même équipe ne peut dépasser 1000 points.
La valeur d'une équipe est déterminée par le classement des deux meilleures joueuses et des deux meilleurs joueurs de l'équipe, toutes disciplines confondues, selon le barème suivant :
N3 (45 points) ; R4 (36) ; R5 (24) ; R6 (18) ; D7 (12) ; D8 (9) ; D9 (6) ; P10 (3) ; P11 (2) ; P12 (1) ; NC (0).
En cas d'égalité, et si cela est nécessaire, la hiérarchie entre deux équipes sera déterminée par la moyenne des CPPH de ces mêmes joueurs.
Chaque équipe doit désigner un capitaine qui procèdera à l'inscription en identifiant son équipe par le nom de son choix. Pendant la compétition, le capitaine représente son équipe auprès des autres équipes et sera le seul interlocuteur à déposer, si nécessaire, réclamation auprès du juge arbitre.

9) Le tournoi se déroule en poule unique ou classement intégral, **sur les deux jours**.

10) Chaque rencontre entre deux équipes comporte 5 matchs :
1 Simple Homme, 1 Simple Dame, 1 Double Homme, 1 Double Dame et 1 Double Mixte.
Un joueur ne peut pas jouer plus de deux matchs au cours d'une même rencontre.
Les matchs se jouent au format standard (au meilleur des 3 sets de 15 points).
À l'issue de la rencontre, l'équipe vainqueur est celle ayant gagné le plus de matchs.

Au sein d'une poule, le classement général est déterminé par le nombre de rencontres remportées. Deux équipes à égalité sont départagées par le résultat de la rencontre qui les a opposées. En cas d'égalité de trois équipes ou plus, elles seront départagées par le nombre total de matchs remportés, puis, si besoin, le nombre de sets et de points.

11) La confection des tableaux sera réalisée par la ou les personnes citées en 5 en partenariat avec le GEO. Ils se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries en cas de nécessité.

Inscriptions et liste d'attente

12) La date limite des inscriptions est fixée au 09/05/2027 selon la date de réception.
Tout tableau, dès qu'il est complet, peut être clos avant la date limite des inscriptions.

13) Le classement hebdomadaire des joueurs pris en compte sera celui du 06/05/2027.
Le tirage au sort et la confection des tableaux sont effectués le 10/05/2027.

14) Le contrôle des licences se fait sur POONA et le joueur doit être licencié à la date du tirage au sort.

15) Les inscriptions se font exclusivement en ligne sur Badnet. Et les règlements sont à régler en ligne et/ou sur place.

16) Les droits d'engagement sont de **12€ par joueur + 20€ par équipe**.

17) Le nombre d'équipes pour participer à la compétition est limité à 24.
La sélection est faite pour permettre une compétition la plus équilibrée possible, par conséquent l'ordre d'arrivée des inscriptions ne sera pas le seul critère retenu.

18) Les conséquences des erreurs susceptibles d'apparaître dans la composition des tableaux et relevant de feuilles d'engagement mal complétées sont supportées par le club en cause (ou le joueur ayant employé une inscription individuelle).

Forfaits

19) Tout joueur connaissant son indisponibilité aux dates du tournoi doit en faire part à l'organisateur au plus vite.

20) Après publication des tableaux, un joueur empêché de participer pour des raisons de forces majeures peut être remplacé, avant le début du tour concerné, dans les conditions mentionnées au RGC à l'article 3.2.5.2. Le joueur doit alors envoyer dans les 5 jours suivant la compétition, un justificatif à la LBBaD ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

En cas de forfait d'un joueur, l'équipe peut être autorisée à procéder au remplacement par un joueur de niveau équivalent, n'ayant pas déjà joué au sein d'une autre équipe. Si aucun remplacement n'est possible, l'équipe, même incomplète, doit prendre part à la rencontre et établir sa composition de sorte de participer à un maximum de matchs, sous peine de voir les joueurs ne disposant pas d'un justificatif considérés comme forfait volontaire.

21) Le remboursement des droits d'inscription est accordé pour les forfaits annoncés avant la date du sort ou pour annulation d'un tableau. En cas de forfait après le tirage au sort, ils ne sont pas remboursés sans justificatif.

Durant le tournoi

22) Tout joueur doit se pointer à la table de marque dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation, et ce, chaque jour de la compétition à laquelle il est convoqué. En cas de retard, le joueur doit prévenir l'organisateur sous peine d'être déclaré forfait lors de son 1er match.

23) Tout joueur désirant s'absenter, quelles qu'en soient la raison et la durée, doit avoir l'accord du juge-arbitre et avertir la table de marque sous peine d'être déclaré forfait à l'appel de son match.

24) Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale sera demandée sur les terrains. Toute demande de dérogation doit se faire auprès du juge arbitre muni d'un justificatif écrit.

25) Pour les joueurs D et plus, le volant plume officiel (en vente dans la salle et à utiliser en cas de désaccord entre les joueurs) est le Victor Champion n°3.

À l'exception des deux premiers tours, les matchs peuvent être annoncés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'horaire prévu de l'échéancier. Celui-ci n'étant affiché qu'à titre indicatif. Le comité organisateur se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.

26) Le mode d'arbitrage des matchs est l'auto arbitrage.

27) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum, entre le dernier volant du match précédent et le premier du suivant. Il ne peut être réduit qu'à la demande expresse des intéressés.

28) À l'appel de leur match, les joueurs ont le droit à 3 minutes de préparation.

29) Les feuilles de matchs ne sont pas imprimées.
À la fin du match, les feuilles de matchs sont saisies par les joueurs.

30) Tout joueur non présent sur le terrain 5 minutes après l'appel de son match peut être déclaré forfait par le juge arbitre. Seuls auront accès aux terrains les joueurs appelés à y jouer, les conseillers, les officiels techniques et le comité d'organisation.

31) Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné pour son match avec raquettes, nombre suffisant de volants, ainsi que tous les accessoires utiles à son match.

32) Pour tout volant touchant une structure le Juge Arbitre donnera au début du tournoi les instructions de let et de volant faute. Ces instructions seront affichées avec les tableaux.

33) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte, incident ou accident.

34) Seul le capitaine d'une équipe est autorisé à déposer une réclamation auprès de la table de marque. Toute autre réclamation sera irrecevable.

35) Tout joueur participant à la compétition se doit de respecter la réglementation antidopage et est susceptible d'être contrôlé pendant la durée du tournoi.

36) Droit à l'image, les personnes qui ne souhaitent pas voir leur image utilisée, pourront formuler une demande écrite à la table de marque. Sans cette démarche, ils renoncent à ce droit.

37) Il est interdit de fumer et /ou de vapoter dans la salle.

Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement qui sera affiché dans la salle.